

CHARTRE D'INTERVENTION

CONSTRUIRE AVEC LES ENFANTS DES
COMPÉTENCES SUR LE CADRE DE VILLE
4 POINTS POUR UNE PÉDAGOGIE DE L'ARCHITECTURE

L'ATELIER

PÉDAGOGIQUE DE LA VILLE
ET DE L'ARCHITECTURE

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DES HAUTS-DE-SEINE

1

INTERVENIR SUR LE CADRE DE VIE

TOUTE ACTION DE L'ATELIER PÉDAGOGIQUE DE LA VILLE ET DE L'ARCHITECTURE A POUR SUJET LE CADRE DE VIE ; LA VILLE, L'ARCHITECTURE, LES ESPACES CONSTRUITS ET PAYSAGÉS.

Sensibiliser le jeune public et les enseignants à la qualité architecturale et urbaine est une mission fondamentale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement dont l'objectif est d'aider à concevoir et construire un cadre de vie esthétique, pertinent et bien-faisant pour ses habitants.

La ville et l'architecture sont des sujets d'étude omniprésents et quotidiens qu'il faut ré-apprendre à considérer quelque soit leur valeur patrimoniale ou architecturale.

La pédagogie de l'Atelier du CAUE92 s'appuie sur les interactions ou relations espace/individu et plus spécifiquement sur les perceptions et les émotions ressenties dans un espace. L'étude des perceptions et émotions participe à considérer l'architecture dans sa globalité et à ne pas la réduire à une seule de ses dimensions (qu'elle soit technique, esthétique, sociale, fonctionnelle...) mais aussi à estimer le degré de participation de cette architecture à la satisfaction de nos besoins fondamentaux (abriter, sécuriser, identifier, relier, valoriser...).

2

FAIRE AVEC LES ENFANTS

PLUS QU'UN PUBLIC OU UN SUJET, LES ENFANTS SONT LES ACTEURS DES ACTIONS DE L'ATELIER PÉDAGOGIQUE DE LA VILLE ET DE L'ARCHITECTURE.

L'enfant est un partenaire de projet ; un partenaire de dialogue, de réflexion et de construction. Les modalités de l'action doivent s'adapter à ses capacités d'apprentissage et à son appréhension du temps et de l'espace pour qu'il en devienne un acteur à part entière.

Les fondements d'une action de l'Atelier sont l'éveil de la curiosité pour la ville et l'architecture et la mobilisation vers un objectif concret à réaliser soi-même. L'implication des enfants est stimulée par le jeu, la mise en place d'une fiction ou l'humour mais aussi par la manipulation et l'expérimentation en taille réelle ou encore la reconnaissance et l'écoute qui leur sont accordées.

Chaque action s'adresse à un groupe d'enfants qui partage un lieu de vie commun mais aussi à chacune des individualités de ce groupe qui perçoit différemment cet espace. Chaque projet se construit donc «collectivement» pour satisfaire l'intérêt général tout en offrant à chacun un espace de créativité et d'expression personnelle dans le cadre de collaboration défini.

3

CRÉER

DES SITUATIONS D'EXPÉRIMENTATIONS

LES ACTIONS DE L'ATELIER PÉDAGOGIQUE DE LA VILLE ET DE L'ARCHITECTURE ONT POUR OBJECTIF D'AIDER À LA COMPRÉHENSION DE L'ESPACE PAR L'EXPÉRIMENTATION.

L'ambition des actions de l'Atelier est de provoquer une rencontre sensible, émotionnelle et surprenante avec l'architecture et d'embarquer chacun dans une aventure singulière d'expérimentation de l'espace.

Les enfants sont placés en situation d'éprouver l'espace ; de le ressentir, de s'y frotter, de le pratiquer, de le triturer, de le tester et de le transformer en taille réelle. Un ensemble de démarches et d'outils est créé pour ; exacerber ses sensations et perceptions ; mettre en lumière ses différentes pratiques de l'espace ou les significations qu'on lui attribue ; rendre visibles les spécificités de l'espace et les mettre en question au vu de ses émotions et usages ; donner forme à ses propositions et les tester.

Chacun peut ainsi se saisir du sujet de la ville et de l'architecture avec ses propres connaissances, son vécu et son ressenti et engager l'échange et le dialogue pour une construction collective du cadre de vie.

4

ABOUTIR À UNE RÉALISATION CONCRÈTE

LES ACTIONS DE L'ATELIER PÉDAGOGIQUE DE LA VILLE ET DE L'ARCHITECTURE S'INSCRIVENT DANS UN PROCESSUS GLOBAL QUI ABOUTIT À UNE RÉALISATION CONCRÈTE DES ENFANTS.

Chaque action de l'Atelier s'inscrit dans une démarche de projet, de l'élaboration d'une demande à la réalisation d'une réponse. Les enfants revêtent différentes postures, de celle du commanditaire-prescripteur à celle du concepteur puis du réalisateur. L'expérimentation des différentes étapes de concrétisation d'un projet démontre l'importance de la formulation de la demande, elle-même construite à partir des usages et perceptions du lieu.

Les pratiques artistiques sont conviées tout au long du projet aussi bien pour interroger l'espace que pour formuler ses ressentis et ses interrogations ou pour formaliser une réponse. L'art joue un rôle d'accélérateur et de désinhibeur et libère de certaines contraintes liées à la construction architecturale.

La présentation publique des projets des enfants participe à leur investissement et appropriation du lieu. Elle les implique dans le devenir de leur cadre de vie et participe à transformer le regard de chacun sur cet espace.

L'ATELIER

ÊTRE UN RÉVÉLATEUR DES RELATIONS À L'ESPACE POUR AIDER AU DIALOGUE ET À L'ÉCHANGE DES ACTEURS DU CADRE DE VILLE

En s'adressant à chacun des acteurs, l'Atelier pédagogique de la ville et de l'architecture se positionne en partenaire de la construction du cadre de ville.

- **POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS**, une aventure inédite avec la ville et l'architecture, dont ils sont les principaux acteurs et commanditaires.
- **POUR LES ENSEIGNANTS**, un projet pédagogique transversal, support d'application concrète des connaissances et savoirs-faire enseignés, qu'ils soient d'ordre culturel, artistique, technique ou civique.
- **POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LEURS ÉLUS**, un nouveau mode d'étude et de concertation mais aussi un nouveau processus d'appropriation et d'implication du jeune public dans le devenir de son cadre bâti.
- **POUR LES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA GESTION DU TERRITOIRE**, un événementiel festif et ludique sur l'architecture et la ville pour changer le regard sur le cadre de vie.
- **POUR LES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION ET LEURS COMMANDITAIRES**, un outil unique de références et d'analyses des usages et représentations des espaces architecturaux et urbains.

Les CAUE, institués par la loi sur l'architecture de 1977, ont pour objet la **promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère.**

Ces associations départementales, présidées par un élu local et sous la tutelle du ministère de la culture et du conseil général, sont investies d'une mission de service public qui recouvre ;

- l'information et la sensibilisation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement
- la formation des maîtres d'ouvrages et des professionnels
- l'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.
- le conseil aux collectivités territoriales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

L'Atelier pédagogique de la ville et de l'architecture sensibilise le jeune public à la ville et à l'architecture

FANNY TASSEL / Architecte, responsable de l'Atelier

ELODIE BRISSON / Architecte

LUCILE PEYRUCQ / Architecte

CAUE⁹²

279 Terrasses de l'Université 92000 Nanterre /

accès RER A, arrêt Nanterre-Préfecture,

15mn depuis la station Châtelet-Les Halles

T - 01 71 04 52 49 / F - 01 46 97 04 69 /

atelier@caue92.com / www.caue92.com /